

élevée et par conséquent moins exposées aux vents asséchants, ces espèces des hautes terres dépassent rarement un ou deux pieds. Celles dont les feuilles sont petites ou étroites poussent en abondance, leurs feuilles inférieures tombant souvent durant les périodes de sécheresse.

On pourrait mentionner ici que le pin de Murray (*Pinus contorta*, de la variété *latifolia*), représente la seule essence d'arbre de l'Ouest qui s'étend jusque dans les provinces des Prairies; elle se trouve, en prolongement de son aire principale, dans les collines Cypress du sud-ouest de la Saskatchewan.

La flore caractéristique des prairies (particulière aussi à la végétation qui pousse avec les peuplements de peupliers) renferme généralement les espèces suivantes, dont plusieurs appartiennent aux familles des Graminées (*Gramineae*), des laïches (*Cyperaceae*), des rosiers (*Rosaceae*), les légumes à gousse (*Leguminosae*) et des composées (*Compositae*). Il y a entre autres les stipes plumeuses (*Stipa*), l'avoine fromentale (*Helictotrichon hookeri*), (la boutéloua) (*Bouteloua*), la spartine grêle (*Spartina gracilis*), l'élyme de Macoun (*Elymus macounii*), les pâturins (*Poa*) et (*Koeleria cristata*), les laïches (*Carex*), les aulx (*Allium*), l'hypoxis hisurte (*Hypoxis hirsuta*), les pulsatilles (anémones) (fleurs de Pâques) (*Pulsatilla ludoviciana*), les renoncules des prairies (*Ranunculus rhomboideus*), l'anémone cylindrique (*Anemone cylindrica*), l'anémone multifide (*A. multifida*), la lesquérelle (*Lesquerella*), le cléome (*Cleome serrulata*), l'heuchère de Richardson (*Heuchera richardsonii*), les potentilles (*Potentilla*), la benoîte (*Geum triflorum*), le chamaerhodos de Nuttall (*Chamaerhodos nuttallii*), les astragales (*Astragalus*), l'oxytropis (*Oxytropis*), la réglisse sauvage (*Glycyrrhiza lepidota*), le sainfoin alpin (*Hedysarum alpinum*), le lotier d'Amérique (*Lotus americanus*), le *petalostemum*, le *psoralea esculenta*, la thermopside (*Thermopsis rhombifolia*), l'indigo bâtarde (*Amorpha canescens*), le faux-indigo odorant (*A. nana*), le lin sauvage (*Linum*), la violette (*Viola pedatifida*), le chafef argenté (*Elaeagnus commutata*), l'onagre de Nuttall et l'onagre serrulata (*Oenothera nuttallii* et *serrulata*), le persil des prairies (*Lomatium*), le zizia doré (*Zizia aurea*), les plantes à suc laiteux (*Asclepias ovalifolia*, *speciosa* et *viridiflora*), l'*Onosmodium*, le grémil (*Lithospermum*), l'agastache fenouil (*Agastache foeniculum*), la bergamote sauvage (*Monarda fistulosa*), l'*Orthocarpus luteus*, les penstémons (*Penstemon*), le gaillet septentrional (*Galium boreale*), la symphorine du Nord-Ouest (*Symphoricarpos occidentalis*), la lobélie à épis (*Lobelia spicata*), les faux pissenlits (*Agoseris*), le *Lygodesmia*, les immortelles (*Antennaria*), l'armoise amère (*Artemisia*), les asters (surtout du groupe *Aster ericoides*), l'aster doré (*Chrysopsis*), le *Chrysothamnus nauseosus*, le chardon de Flodman (*Cirsium flodmanii*), la rudbeckie (*Echinacea angustifolia*), la vergerette glabrescente (*Erigeron glabellus*), la gaillarde vivace (*Gaillardia aristata*), l'haplopappe (*Haplopappus*), les hélianthes (soleils) (*Helianthus*), l'hymenoxis (*Hymenoxys*), les liatrides (*Liatris*), la rudbeckie colonnaire (*Ratibida columnifera*), la Jacobée (*Senecio*) et les verges d'or (*Solidago*).

Des plantes comme le prêlé d'hiver (prêlé des tourneurs) (*Equisetum laevigatum*), la sélaginelle (*Selaginella densa*), le genévrier horizontal (*Juniperus horizontalis*), la fétuque (*Festuca altaica*), l'oryzopside (*Oryzopsis hymenoides*), le sporobole à fleurs cachées (*Sporobolus cryptandrus*), les panics (*Panicum*), la *Calamovilfa longifolia*, les barbons (*Andropogon*), les laïches (*Carex*), les souchets de Houghton et de Schweinitz (*Cyperus houghtonii* et *C. schweinitzii*), l'éphémère de l'Occident (*Tradesantia occidentalis*), le cycloloma à feuilles d'Arroche (*Cycloloma atriplicifolium*), le *corispermum*, l'ériogone jaune (*Eriogonum flavum*), la belle-de-nuit hirsute et le nyctage fausse belle-de-nuit (*Mirabilis hirsuta* et *nyctaginea*), le céraïste visqueux (oreille de souris) (*Cerastium nutans*), les sisymbres (*Descurainia*), les vélars (*Erysimum*), le sumac grim pant (herbe à la puce) (*Rhus radicans*), la mentzélië à dix pétales (*Mentzelia decapetala*), le gaure écarlate (*Gaura coccinea*), la sphéralcée écarlate (*Sphaeralcea*